

ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 mai, 2023

Monsieur Pierre Magnan  
Président de la commission  
Projet d'agrandissement du LET à Champlain  
140, Grande Allée Est  
Bureau 650  
Québec (Qc) G1R 5N6

**Objet:** Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Champlain – Compléments  
d'informations concernant l'étude acoustique suite à la première partie des audiences publiques

No Réf. Soft dB : 20-11-25-P  
Référence au rapport de l'étude acoustique<sup>1</sup>.

Monsieur Magnan,

Dans le cadre de la 3e séance de la première partie de l'audience publique, la commission a demandé une précision concernant l'étude acoustique effectuée pour identifier l'impact du projet sur le climat sonore. Plus précisément, la commission souhaitait s'assurer que l'analyse du niveau de bruit routier engendré par le projet d'agrandissement du LET à 250 000 t.m. par année avait considéré le bon type de camion, à savoir ceux de grandes capacités (31 ou 32 tonnes).

Par la présente nous vous confirmons que les niveaux de bruit utilisés pour les camions dans les calculs de la portion camionnage pour la situation future proviennent de mesures terrain effectuées en 2018 au LET de Champlain sur des camions de type poids lourds (camions à très grande capacité). La fiche technique concernant les niveaux sonores mesurés pour ce type de camion est présentée à l'annexe E de notre rapport (Soft dB, 20-11-25-P, août 2022, page 69).

Tout modèle de camion et de remorque équivalent, tels des camions « MACK » de modèle « Granit » et des remorques « Deloupe » à 4 essieux, pouvant contenir 31 – 32 tonnes, comme envisagé pour l'agrandissement, est adéquat.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou des remarques sur cette lettre.

Je vous prie d'accepter nos meilleures salutations,



**Pascal Thériault, ing. M.Sc.**

Chargé de projet – Consultation acoustique

**Soft dB**

---

<sup>1</sup> Soft dB, « Étude d'impact sonore selon les exigences du MELCC – Lieu d'enfouissement technique (LET) de Champlain », Août 2022 (Révision 03), 20-11-25-P.